



Arrêté CONC_2025_47

Le Président

Georges CRISTIANI

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT

Aix-en-Provence, le mercredi 4 juin 2025

Arrêté portant listes des candidats admissibles aux concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2^{ème} classe, fixant les dates et lieu de déroulement des épreuves obligatoires et facultatives d'admission, la liste des examinateurs associés aux épreuves orales ainsi que la date de réunion du jury d'admission, session 2025.

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Bouches-du-Rhône,

- **VU le Code général de la fonction publique,**
- **VU la loi n°2016-483 du 20 avril 2016** relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,
- **VU la loi n°2019-828 du 6 août 2019 modifiée** de transformation de la fonction publique,
- **VU l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021** portant partie législative du code général de la fonction publique,
- **VU le décret n°86-442 du 14 mars 1986 modifié** relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires,
- **VU le décret n°2006-1692 du 22 décembre 2006 modifié** portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine,
- **VU le décret n°2007-110 du 29 janvier 2007 modifié** fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints territoriaux du patrimoine de 2^{ème} classe,
- **VU le décret n°2007-196 du 13 février 2007 modifié** relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,
- **VU le décret n°2010-311 du 22 mars 2010 modifié** relatif aux modalités de recrutement et d'accueil des ressortissants des États membres de l'Union Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la Fonction Publique Française,
- **VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié** relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,
- **VU le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 modifié** relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,
- **VU le décret n°2020-523 du 4 mai 2020** relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

- **VU le décret n°2021-376 du 31 mars 2021** pris en application de l'article 36 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,
- **VU l'arrêté du 19 juin 2007** fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès aux concours de la Fonction Publique Territoriale,
- **VU l'arrêté du 21 juin 2007** fixant le programme de l'épreuve facultative d'admission relative au traitement automatisé de l'information des concours pour le recrutement des agents territoriaux du patrimoine de 1^{ère} classe,
- **VU l'arrêté du 26 juillet 2007** fixant les équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique subordonnés à la possession de diplômes ou titres sanctionnant un niveau d'études déterminé relevant d'une formation générale ou de plusieurs spécialités de formation,
- **VU le recensement des besoins** effectué auprès des collectivités territoriales par les Centres de Gestion des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, du Var et du Vaucluse,
- **VU l'arrêté CONC_2024_62 du 16 juillet 2024** portant ouverture par le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône, en conventions avec les Centres de Gestion des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, du Var et du Vaucluse des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2^{ème} classe, session 2025,
- **VU l'arrêté CONC_2025_16 du 27 février 2025** portant composition du jury des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2^{ème} classe, session 2025,
- **VU l'arrêté CONC_2025_17 du 27 février 2025** portant organisation des épreuves écrites des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2^{ème} classe, listes des candidats admis à concourir, noms des correcteurs de copies et fixant la date de réunion du jury d'admissibilité, session 2025.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Les listes des candidats admissibles aux concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2^{ème} classe, session 2025, sont arrêtés conformément aux documents annexés au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Les épreuves obligatoires et facultatives d'admission se dérouleront aux dates et adresses suivantes :

	Épreuves d'admission obligatoires	Dates	Lieu
Concours externe	Entretien à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier. (Préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient : 4)	Du lundi 16 au jeudi 19 juin 2025	CDG 13 Les Vergers de la Thumine 15 boulevard de la Grande Thumine 13090 AIX-EN- PROVENCE
Concours interne	Entretien débutant par une présentation par le candidat de son expérience professionnelle. Il est suivi par un commentaire oral à partir d'un dossier succinct remis au candidat, après un choix préalablement précisé lors de son inscription au concours, et portant : - soit sur des questions de sécurité et d'accueil du public, de communication et d'animation ; - soit sur la présentation d'une visite guidée d'un monument historique ou d'un musée ; - soit sur des questions portant sur la présentation des collections et le renseignement aux usagers dans une bibliothèque ; - soit sur des questions touchant à la conservation du patrimoine écrit. (Préparation : 30 minutes ; durée : 30 minutes dont 5 minutes au maximum pour la présentation par le candidat de son expérience professionnelle ; coefficient : 3)		
Troisième concours	Entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience destiné à permettre d'apprécier les qualités d'analyse et de réflexion du candidat ainsi que sa motivation à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois. (Durée : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé ; coefficient : 4)		
	Épreuve d'admission facultative	Date	Lieu
Concours externe, interne et troisième concours	Épreuve écrite de langue vivante étrangère à choisir parmi les langues suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien, portugais, grec moderne, néerlandais, russe ou arabe moderne. (Durée : 1 heure) <i>Seuls sont pris en compte pour l'admission les points au-dessus de la moyenne</i> OU Épreuve orale portant sur le traitement automatisé de l'information (Durée : 20 minutes avec préparation de même durée) <i>Seuls sont pris en compte pour l'admission les points au-dessus de la moyenne</i>	Le mardi 10 juin 2025	CDG 13 Les Vergers de la Thumine 15 boulevard de la Grande Thumine 13090 AIX-EN- PROVENCE

ARTICLE 3 : La liste des examinateurs associés est constituée comme suit :

Prénom NOM	Fonction – Collectivité
Béatrice COIGNET	Directrice adjointe (à la retraite) Bibliothèque Méjanes - Mairie d'Aix-en-Provence
Bernard DESTROST	Maire de Cuges-les-Pins
Dominique MATÉO	Adjointe au Maire de Cassis
Roland RUZAFA	Directeur adjoint aux établissements et services culturels Département des Alpes-de-Haute-Provence
Céline SERENA	Responsable de la bibliothèque des Deux Ormes Mairie d'Aix-en-Provence

ARTICLE 4 : La liste des examinateurs pour l'épreuve orale facultative de traitement automatisé de l'information est constituée comme suit :

Prénom NOM	Fonction – Collectivité
Karim AGHONI	Chargé de projet Mairie de Marseille
Yves MÉO	Directeur du Système d'information Géographique Métropole Aix-Marseille-Provence

ARTICLE 5 : La liste des correcteurs pour l'épreuve écrite facultative de langue vivante étrangère est constituée comme suit :

Prénom NOM	Fonction – Collectivité
Catherine AZZARELLI	Enseignante en anglais
Christophe CHILLIO	Enseignant en italien
Françoise GINOUX	Enseignante en anglais
Rainer GRÉGAREK	Enseignant en allemand à la retraite
Giovanni PRIVITERA	Enseignant en italien
Sylvie SARAFIAN	Enseignante en allemand

ARTICLE 6 : Le jury d'admission des concours externe, interne et troisième concours d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2^{ème} classe se réunira **le jeudi 19 juin 2025**.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté sera publié sur le site Internet du CDG 13.

ARTICLE 8 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans le délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

ARTICLE 9 : La Directrice du Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône est chargée de l'application du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet du Département des Bouches-du-Rhône.



Georges CRISTIANI



CONCOURS EXTERNE D'ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2^{ÈME} CLASSE – SESSION 2025

Liste des candidats admissibles – Jury du 13 mai 2025

Identifiant	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom
23448	ANDRAULT	ANDRAULT	Anne-Claire
22207	AURIOL	AURIOL	Stéphanie
22092	AVENEL		Julie
24789	BARIDON	BARIDON	Christel
24442	BLANC-SERRA	SERRA	Angélique
24810	BONNET	BONNET	Livie
22275	CABON	CABON	Gwenaëlle
23475	CARRE	CARRE	Yoann
24130	CASTELL	CASTELL	Chloé
24551	COMMÉAT		Sabrina
23553	DENIS	DENIS	Fanny
24265	GHOUALI		Maelle
22159	GIRARD		Amandine
24415	HASSENFORDER	HASSENFORDER	Loïk
22058	HEBRARD	HEBRARD	Josephine
22303	HOCHART	ROCA	Maia
24574	LAEMMEL	LAEMMEL	Christine
24241	LECONTE		Camille
24452	LEMAIRE	LEMAIRE	Marion
23035	LETORT	LETORT	Manon
22258	LOMBARDO	LOMBARDO	Morgane
22408	MONEVA		Katerina
22377	MONINO		Anaïs
23023	PAGLIARI	MARI	Julie
23711	REBOUL	REBOUL	Pauline
23465	ROCH	ROCH	Chloé
22374	ROMANO	ROMANO	Chloé
22391	RUGGERI	CANIONI	Annabelle
22330	SAISSET	SAISSET	Fanny
23462	STROPOLI	STROPOLI	Naomi



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
BOUCHES-DU-RHÔNE

Pôle Emploi Territorial
Service Concours

Envoyé en préfecture le 05/06/2025

Reçu en préfecture le 05/06/2025

Publié le 05/06/2025

ID : 013-281300038-20250604-CONC_2025_47-AR



CONCOURS EXTERNE D'ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2^{ÈME} CLASSE – SESSION 2025

Liste des candidats admissibles – Jury du 13 mai 2025

Identifiant	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom
23165	TRIQUET	TRIQUET	Xavier
23230	VAREILLE	VAREILLE	Cléa
22029	WATIER	WATIER	Axelle

33 candidats admissibles



CONCOURS INTERNE D'ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2^{ÈME} CLASSE – SESSION 2025

Liste des candidats admissibles – Jury du 13 mai 2025

Identifiant	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom
23734	BLANC	BLANC	Marie-Claude
22280	BOYER	GIRARD	Anne-Cécile
24724	DARIUS	DARIUS	Cyril
22294	DEGRIS	DEGRIS	Cyrille
22032	GODART	DUBOIS	Caroline
23061	MONTEIL	MONTEIL	Stéphanie
22504	PERRIN	PERRIN	Elise
24363	SANCHEZ	SANCHEZ	Isabelle
22018	TOMAS	TOMAS	Camille
22210	VISSERS	VISSERS	Bérengère

10 candidats admissibles



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
BOUCHES-DU-RHÔNE

Pôle Emploi Territorial
Service Concours

Envoyé en préfecture le 05/06/2025

Reçu en préfecture le 05/06/2025

Publié le 05/06/2025

ID : 013-281300038-20250604-CONC_2025_47-AR



TROISIÈME CONCOURS D'ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2^{ÈME} CLASSE – SESSION 2025

Liste des candidats admissibles – Jury du 13 mai 2025

Identifiant	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom
22014	COTTE		Cyrille
23135	FERREYROLLES	FERREYROLLES	Grégoire
23595	THIRIET	THIRIET	Naila

3 candidats admissibles